

tonneau en deux. Trois jours après avoir semé vos graines vous trouverez vos radis gros comme des noisettes avec deux petites feuilles rondes à leur extrémité.

On peut s'en procurer en hiver même pendant les gelées les plus fortes, en prenant les précautions suivantes : après avoir trempé vos graines dans de l'eau tiède et les avoir exposées au soleil ou dans un lieu assez échauffé, vous vous procurez deux cuves d'égale diamètre ; vous en remplirez une de terre, vous y sèmerez vos graines et vous les recouvrirez avec l'autre cuve. Vous aurez soin d'arroser le semis avec de l'eau tiède aussi souvent que cela sera nécessaire. Ces cuves devront être exposées dans une cave ou un cellier bien chaud, et en peu de jours vous aurez d'excellents radis.—*Bulletin de la Société d'horticulture de la Côte-d'Or.*

Culture du topinambour.

M. Bavary, cultivateur, vient de communiquer à la *Gazette des Campagnes de Paris*, les détails suivants sur la culture de cette plante :

Il est bon de noter que les soins donnés à cette plante pendant sa jeunesse, ont une influence remarquablement heureuse sur sa prospérité future.

2o. Le topinambour ne fait point exception aux règles générales : il sait se contenter des terrains pauvres, qu'il améliore, mais la récolte sera toujours en raison directe de la richesse du sol qu'on lui livre.

3c. J'affirme que les propriétés lactifères du topinambour sont supérieures à celles de la betterave, et que celle-ci ne donnerait qu'une récolte nulle où le topinambour végèterait d'une manière luxuriante.

4o. Plusieurs se font une mer à boire de l'opiniâtreté que le topinambour met à vouloir rester en place et les tiges malencontreuses qu'il pousse dans les cultures subséquentes. Ceci n'est réellement point un obstacle : il suffit de tourner à notre avantage les dispositions de la plante. Semons, dans le terrain enyahi, des fourrages comme avoine, vesce, ou autre avec de la graine de trèfle ; les fauchages successifs de ces plantes le feront disparaître, car je pose en principe que le topinambour coupé deux fois ne repousse plus. Du reste, l'action de la charrue, pendant les chaleurs de juillet et d'août, a bien vite raison de son entêtement.

Choses et autres.

Ce qu'a coûté la question des pêcheries entre le Canada et les Etats-Unis.—Le ministre de la marine et des pêcheries au Parlement Fédéral, a déclaré le 6 de mai, dans la Chambre des Communes d'Ottawa, que la Commission des pêcheries qui a siégé à Halifax, avait coûté \$96,000, dont la moitié sera payée par le gouvernement anglais. Les honoraires des avisours employés devant cette commission se monte à \$28,000 ; la taxe des témoins à \$28,000 ; les émoluments du secrétaire de la commission à \$3,000 ; le coût de steamers pour visiter les côtes et les baies, à \$5,000 ; payé pour divers, \$7,000. Il a été un outre payé \$12,000 à Sir A. T. Galt pour les services qu'il a rendus dans cette circonstance.

Le commerce de chevaux à Montréal.—La demande de chevaux de la part des américains est de plus en plus considérable, et les prix de vente deviennent meilleurs. La semaine dernière il a été exporté aux Etats-Unis 274 chevaux, en dix-neuf lots différents. Le prix moyen a été de \$79 par chaque cheval, soit une augmentation de \$8 50 sur les ventes opérées la semaine précédente. Il y a actuellement à Montréal dix acheteurs de chevaux, comme agents de spéculateurs américains.

L'enseignement agricole en France.—La société d'agriculture de Quimperlé (du département de la Finistère en France) décernera, dans le courant de l'année 1878, des médailles et des traités sur l'agriculture aux instituteurs qui auront introduit l'enseignement agricole dans leurs écoles et qui auront obtenu les meilleurs résultats. Les élèves les plus distingués prendront

aussi part aux récompenses.

Quand est-ce donc que l'on verra nos sociétés d'agriculture suivre cet exemple ?

On ne saurait trop faire pour propager l'enseignement agricole dans les campagnes, et les sociétés d'agriculture ne doivent pas craindre de s'imposer les plus grands sacrifices pour entrer largement dans cette voie. C'est là, à n'en pas douter, un des meilleurs moyens d'amener le progrès et d'augmenter très-sensiblement la production du sol. A l'œuvre donc M. les directeurs de nos sociétés d'agriculture. Que ceux qui viennent d'être honorés du titre de député à l'Assemblée Législative du Québec, se mettent à la tête de ce mouvement. Ils ont promis beaucoup aux cultivateurs lorsqu'ils briguaient leurs suffrages ; s'ils sont sincères, ils travailleront par tous les moyens possibles à leur procurer le bien-être et la prospérité.

Les premières semences.—Nous annonçons il y a quelque temps que le Capt. Auguste Dubord, de l'Isle Bouchard, avait commencé les semences le 4 avril dernier. Ce cultivateur a été devancé par M. J. Vandaigne, fils, de St. Hilaire de Rouville. On nous informe que ce cultivateur a commencé ses semences le 18 mars dernier, en semant ce jour là trois minots de blé. Le premier blé semé a déjà atteint la hauteur de neuf pouces ; le second blé semé, a atteint cinq pouces de hauteur. C'est assurément une grande avance sur le district de Québec.

— Les Etats de l'Ouest ont eu 6,505,000 cochons durant l'hiver dernier, ce qui fait une augmentation de 1,400,000 sur l'hiver précédent.

— Malgré la grande détresse commerciale qui prévaut en Angleterre et en Ecosse, on constate que la consommation des boissons spiritueuses dans ces deux pays, pendant la dernière année, a excédé la précédente de 600,000 gallons.

RECETTES

Cors aux pieds.

M. Masson chirurgien de la marine en France, a fait connaître un moyen de guérison qu'il a employé sur lui-même, avec succès, pour la destruction des cors, après avoir vu échouer tous les modes de traitement.

" Etant atteint de cors que je ne pouvais enlever avec l'instrument tranchant, à cause de leur position entre les doigts de pied et à cause de la douleur excessive qu'ils me causaient, j'ai eu recours au nitrate d'argent fondu (azotate d'argent) ; et avant de décrire mon procédé, il est bon de décrire la nature du cor et sa composition.

" Le cor n'est autre chose qu'une production épidermique, ou pour mieux dire, que l'épiderme lui-même considérablement épaissi et résultant de la pression directe ou indirecte que les corps environnants exercent sur lui ; or, pour extirper le cor en entier, il suffit d'enlever tout l'épiderme épaissi qui le constitue. Avec un bistouri, on ne pourra jamais l'enlever complètement sans causer une vive douleur au patient ; avec le nitrate d'argent fondu, rien de plus simple, de moins douloureux et de plus facile.

" Après avoir, préalablement, pris un bain de pieds et enlevé la partie la plus saillante du cor au moyen d'un canif, ou mieux encore des ongles, on prend un crayon de nitrate d'argent dont on humecte l'extrémité libre, et on le promène, en pressant légèrement, sur toute la surface de l'épiderme durci et même un peu au-delà sur l'épiderme sain ; cette opération ne doit jamais durer plus d'une minute ; on attend avant de mettre le baï, que la partie sur laquelle on a ainsi promené le caustique soit entièrement sèche, et on la laisse dans cet état pendant huit à dix jours. Or, voici ce qui se passe dans cet intervalle : le lendemain de l'application du nitrate d'argent, toute la partie sur laquelle on l'a promené devient noire ; il se forme une escarre aux dépens de l'épiderme qui constitue le cor et un peu aussi aux dépens de l'épiderme voisin ; il y a un cercle noir, dont le point culminant du cor occupe le centre. La circonférence du cercle formé par l'épiderme sain ne tarde pas à se soulèver peu à peu dans tout son pourtour, à l'aide d'une légère vésication